



Statut biologique (2016 à 2025)  
 ● Passage / hivernant  
 ● Nicheur possible  
 ● Nicheur probable

Effectif national :  
 972 couples entre 2020 et 2021

Effectif régional en PACA :  
 Environ 200 couples

## Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	↗	62 %	↗	32 333 à 48 550 %
Répartition	↗	84 %	↗	6700 %

Patrinat (2025).

## Distribution en PACA

En PACA, la Grande aigrette ne se reproduit que dans les Bouches-du-Rhône, au niveau de la Camargue et des marais situés entre la Crau et le Rhône. Ailleurs, elle s'observe communément en migration et en hivernage sur la plupart des zones humides de la région, mais également dans les milieux agricoles (labours, chaumes de maïs).

## Description

La Grande aigrette est un grand héron blanc. D'une taille légèrement supérieure au Héron cendré, *Ardea cinerea*, elle présente un bec et des pattes de couleur sombre en période nuptiale. De longues aigrettes se développent sur son dos. En hiver, tous les oiseaux présentent un bec jaune et des pattes jaunes. La taille permet de la différencier à coup sûr de l'Aigrette garzette, *Egretta garzetta*.

## Écologie & principaux habitats

Autrefois considérée comme rare en France, la Grande aigrette s'observe sur une bonne partie de la région en hiver. Cependant, en période de reproduction, seuls la Camargue et les marais entre Crau et Rhône accueillent une population nicheuse. Elle se reproduit en association avec le Héron cendré, *Ardea cinerea* et le Héron pourpré, *Ardea purpurea* dans des colonies mixtes. Ces nids sont le plus souvent établis dans des boisements de tamaris, de peupliers ou de frênes, mais l'habitat préférentiel reste la roselière. La femelle pond 4 œufs. À partir de 30 jours, les poussins se déplacent et ils quittent la colonie autour du 60<sup>e</sup> jour. Après la reproduction, les oiseaux se regroupent sur des zones favorables, notamment des marais avec un faible niveau d'eau, et participent à des pêcheries mêlant plusieurs espèces d'échassiers. A partir du mois d'octobre, les populations camarguaises reçoivent un contingent important d'oiseaux nordiques qui viennent passer l'hiver. Elle forme alors des dortoirs pouvant compter plusieurs dizaines individus.



## Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides		Ripisylves	Marais, roselières, étangs, saulaies, peupleraies inondées	Cultures, labours

## Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	/
Nicheur probable	Camargue (FR9310019), Etangs entre Istres et Fos (FR9312015), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001)
Nicheur possible	Crau (FR9310064), La Durance (FR9312003)
Passage / hivernant	Basse vallée du Var (FR9312025), Colle du Rouet (FR9312014), Garrigues de Lancon et Chaines alentour (FR9310069), Iles d'Hyères (FR9310020), Iles Marseillaises (FR9312007), Les Alpilles (FR9312013), Marais de l'île vieille et alentour (FR9312006), Massif du Petit Luberon (FR9310075), Petite Camargue laguno-marine (FR9112013), Plaine des Maures (FR9310110), Plateau de l'Arbois (FR9312009), Plateau de Valensole (FR9312012), Préalpes de Grasse (FR312002), Salines de l'Étang de Berre (FR9312005), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008), Verdon (FR9312022)

# Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

\* Statuts détaillés en annexe

## Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement des nichées
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	Risque de dérangement et de destruction d'habitats
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats (sansouires sur les digues des salins de Camargue)
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destructions d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Risque d'isolation des populations, fragmentation de l'habitat
	Mats, pylônes, câbles aériens, pâles		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

## Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

## Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides au profit des zones agricoles.

## Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Drainage et mise en culture des zones humides.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.

## Recommandations

Auparavant considérée comme rare en France, la Grande aigrette voit ses effectifs nicheurs et hivernants augmenter. Le nombre de colonies devrait également croître dans les années à venir. Pour faciliter l'expansion de cette espèce, il est conseillé de maintenir des zones de quiétude sur les secteurs favorables (marais, roselières, ripisylves), en limitant les pressions d'origine anthropique. Les dortoirs sont également des sites essentiels, et leur tranquillité doit être préservée.

## Liens utiles

- DOCOB : [side.developpement-durable.gouv.fr](http://side.developpement-durable.gouv.fr)
- Fiches INPN : [inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche](http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche)
- Données naturalistes : [faune-paca.org](http://faune-paca.org) et [silene.eu](http://silene.eu)
- DREAL : [paca.developpement-durable.gouv.fr](http://paca.developpement-durable.gouv.fr)
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.